

# Code de vie TIC

---

Technologie de l'information et de la communication

# Pourquoi?

## Uniformiser nos pratiques du primaire à la 5e secondaire

Tous les élèves de l'école ont maintenant un  
appareil numérique à l'école.

# Code de vie TIC

Appareil = iPad, portable ou Chromebook

- Mon appareil est à sa pleine capacité en arrivant à l'école le matin;
- Mon appareil est utilisé seulement pour des tâches scolaires. Je m'en sers aux moments et dans les endroits permis:
  - Lors des pauses intérieures qui ont lieu en classe, les appareils numériques et cellulaires sont permis.
  - Je ne peux jamais utiliser mon appareil pour jouer à des jeux, consulter les réseaux sociaux, etc., et ce, même pendant la pause et le dîner.
- Mon appareil est au repos (écran contre le bureau) sur mon bureau à moins que mon enseignant me permette de l'utiliser;
- Il est sur silencieux en tout temps;



# Code de vie TIC

Appareil = iPad, portable et Chromebook

- Pendant les battements, je peux consulter le Pluriportail, Studyo ou Google Classroom uniquement;
- L'outil demeure en classe à tout moment, sauf si je veux l'utiliser pour un travail à la bibliothèque ou au local multi sur l'heure du dîner;
- Pendant la période de lecture, l'iPad est interdit sauf pour la lecture de l'infolettre. La lecture d'un vrai livre, d'une revue, etc., est encouragée;
- Je respecte les autres dans le monde virtuel. Je ne prends personne en photo ou en vidéo même si j'ai son consentement (appareil ET cellulaire);
- Pour les élèves du primaire à la 3e secondaire, je ne supprime pas le système de gestion installé sur l'iPad (à moins d'avoir communiqué avec Mme Cicciarelli ou M. Lapointe avant).



# Où puis-je utiliser mon appareil?



## Permis

### Tablette, portable ou Chromebook

- En classe
  - Au local multi
  - À la bibliothèque
- } Pour les travaux scolaires

### Cellulaire

- Dans les zones et heures permises.  
(voir les affiches sur les murs de l'école)



## Interdit

### Tablette, portable ou Chromebook

- À l'extérieur
- À la **cafétéria** (sauf en arrivant le matin)
- Dans les corridors à l'extérieur des heures de cours

### Cellulaire

- En classe, le téléphone est **éteint** et **bien rangé**.



# Avertissements et conséquences

**1er  
avertissement**

**2e  
avertissement**

**3e  
avertissement**

**4e  
avertissement**

L'enseignant inscrit le « comportement » dans Pluriportail (*Code de vie TIC-6 points*).  
La gradation des sanctions s'appliquera.

L'élève doit faire **UNE**  
retenue\* midi.

L'élève doit faire  
**DEUX** retenues\* midi.

L'élève doit faire une  
retenue en dehors des  
heures de cours.

L'élève doit faire une  
retenue de trois  
heures pendant la  
journée pédagogique  
qui suit  
immédiatement  
l'infraction.

\*Une retenue pourrait être remplacée par du travail  
communautaire dans l'école.

**Appel à la maison par  
la direction.**

# Avertissements et conséquences

## 5e avertissement

Suite à un 5e avertissement, l'élève signera un contrat de réadmission conditionnelle à ce sujet en présence de la direction et de ses parents.